



CCF Bac EPS : attention une discipline éclatée et localisée !

Avec la mise en place de la réforme du lycée, ce sont de nouveaux programmes, de nouvelles modalités d'évaluation qui impactent l'EPS. Pour cette rentrée 2019, c'est la programmation d'un enseignement artistique dans les classes de seconde qui est imposé, c'est l'application d'un horaire de 2h30 hebdomadaire dans les classes de seconde Bac professionnel avec toutes les difficultés en terme d'emploi du temps, de gestion des installations sportives que cela implique et qui seront multipliées à la rentrée 2020 avec la montée de ces contraintes en classe de première Bac professionnel.

Pour le bac 2021, un nouveau CCF EPS est attendu et faute d'un travail de l'institution pour produire des référentiels nationaux, une commande de l'inspection d'écriture de protocoles par équipe EPS d'établissement pour le mois de février 2020 (dans un premier temps) a été passée.

Cette mise en place du nouveau CCF pour le bac EPS posent des problèmes de 2 ordres :

- **Le pilotage concernant l'écriture des protocoles par les équipes EPS.**
- **Le contenu qui va générer de grandes inégalités entre les élèves.**

A la suite de cette demande, rencontrer les IPR pour échanger sur le fond et la forme de ce nouveau baccalauréat pour l'EPS, nous a semblé incontournable.

Dès le 23 janvier, le SNEP FSU Bordeaux a sollicité l'inspection pour une audience. Dans un premier temps, la réponse d'une indisponibilité dans un calendrier contraint nous a été faite.

Enfin, le 19 février, il nous était proposé **une rencontre pour le 21 février 2020.**

La remontée des protocoles à l'inspection par établissement, en trop petit nombre à la date demandée par les IPR, a-t-elle été un facteur pour nous accorder un rendez-vous dans l'urgence ?

Notre priorité dans cette rencontre :

- **Pouvoir porter nos analyses et inquiétudes de la profession**
- **Recueillir les critiques, les recommandations de nos IPR, en faire part à la profession.**

[Voir le compte rendu de l'audience ICI.](#)

Pour le pilotage concernant l'écriture des protocoles par les équipes EPS, le SNEP FSU a tenu à préciser que toutes les tensions afférentes ne pouvaient être tolérées. Les enseignants, pris par leurs enseignements du moment et leurs évaluations, sans compter tout le travail qui, aujourd'hui, est devenu chronophage (réunions multiples, suivi des élèves, rencontres avec les parents, orientation, tâche de PP, sport scolaire, ...), sont dans l'impossibilité de répondre à un travail d'une telle nature dans de bonnes conditions ou en faisant le choix de sacrifier les élèves actuels pour ceux de demain. Doivent-ils remplacer purement et simplement le législateur alors même que ce dernier mettait plusieurs années avant de proposer de nouvelles modalités d'examen ?

A cela s'est ajouté les tensions et perturbations dans les bahuts autour des E3C. Dispositif révélant une réforme du baccalauréat précipitée, dont l'impréparation débouche sur de l'évaluation permanente générant stress et manque de temps pour assumer son rôle d'enseignant dans la transmission des savoirs et connaissances.

Ne rien renvoyer avant la date du 8 juin , c'est à dire après le rendu des notes bac, reste notre demande et d'actualité dans la mesure où les équipes ne peuvent se réunir en ce temps de confinement.

Sur le contenu, suite à l'enquête sur le CCF lancée par le SNEP FSU dès le mois d'octobre (après parution des fiches d'accompagnement le 3/10/2019) auprès des collègues de lycée sur toutes les académies, la profession montre une certaine colère et souhaite à la quasi-unanimité le rejet des nouveaux textes avant la session du Bac 2021.

La profession à 94,2% refuse l'abandon des référentiels nationaux par APSA élaborés en 2003 et qui ont permis de garantir le principe d'unicité de l'évaluation sur l'ensemble du territoire. Ces principes largement partagés par la profession faisaient culture commune, appréciés des enseignants comme des élèves et ont permis de sortir du bricolage en vigueur à ce moment-là. Les collègues en mesurent les conséquences pour notre discipline car comme certains ont pu l'exprimer « les référentiels par APSA sont une part de notre « référence » scolaire et participent à l'identité de notre discipline ». La discipline se prive ainsi de toutes mesures de ses effets, de possibilités d'établir des bilans, de diagnostiquer les écarts entre APSA, entre filles et garçons, d'apporter des éclairages objectifs lors des commissions d'harmonisation des notes.

Les épreuves nationales constituent l'étalon commun de la mesure des acquisitions en EPS et peuvent être une réponse au dernier rapport de la cours de Comptes en date du 12/09/2019 qui consacre un chapitre à « l'absence de certification d'un socle national d'acquis » et mentionne que « les modalités de conception et d'organisation de cette épreuve finale du cursus du secondaire ne garantissent pas le contrôle d'un niveau d'aptitude physique par une génération d'élèves ».

Avec ce nouveau Bac EPS, c'est autant d'épreuves que de lycées, en somme une EPS localisée et éclatée, un retour en arrière d'une vingtaine d'années.

C'est un renoncement à un service public de l'EPS, ambitieux et égal pour tous les élèves. L'adaptation au niveau des élèves, aux effectifs, aux installations sportives sera la norme.

Comment exiger alors de meilleures conditions d'enseignement ?

Les collègues s'indignent également d'une EPS de moins en moins motrice (sur 12 points) et de plus en plus contributive avec des attendues méthodologiques et sociaux survalorisés (sur 8 points). Non seulement les savoirs physiques, sportifs et artistiques ne sont pas définis nationalement, mais en plus ils ne composent que 60% de la note ! Que dirait-on si cette tendance était appliquée à d'autres disciplines ? En mathématiques par exemple, noter sur 12 points la prestation d'un élève et attribuer 8 points sur du périphérique (aide aux autres élèves, tutorat...)?

De plus ces procédures vont favoriser les élèves qui maîtrisent bien les codes scolaires, introduire dans un CCF un contrôle continu chronophage, renforcer une subjectivité.

Avec une liberté de choix possibles dans le poids relatif de l'évaluation entre AFL 2 et AFL3 (entre 2 et 6 points) vont être créés une véritable usine à gaz et un Bac « individuel ».

Donne-t-on le choix à l'élève de choisir les problèmes et leurs coefficients, leur note, en mathématiques ?

Si nous ne sommes pas opposés à la prise en compte des savoirs relatifs à différents rôles, encore faut-il que leurs savoirs soient clairement identifiés pour être évalués et que leur part de la note soit raisonnable.

En résumé, avec la profession, le SNEP FSU revendique :

- **Un retour à des exigences définies nationalement par APSA**
- **Une répartition des points qui redonne toute sa place à l'évaluation de la « motricité »**
- **Un CCF qui ne se confond pas avec un contrôle continu local, avec une organisation réalisable et des critères objectifs**

- Une évaluation qui garantit l'égalité de tous les élèves face à l'examen sur l'ensemble du territoire

Les échanges tenus avec les IPR présents, T. DU VERDIER, F. ROUANET, C. BELLEUDY nous amènent à dresser le bilan suivant :

Les IPR, n'ont pas avoué que très peu d'équipes avaient renvoyé dans les temps leurs protocoles. Mais nous savons que des collègues leur ont adressé un courrier reprenant notre argumentaire et qu'eux-mêmes ont envoyé un courrier le 17 février à la profession mentionnant que peu d'équipes avaient transmis leur travail, et qu'un temps plus long leur était donné. La pression a eu un premier effet.

S'ils semblent s'accorder qu'un temps plus long est nécessaire, ils ne remettent en rien la fin d'une évaluation commune, la répartition des points. Il y a bien pour eux un référentiel national autour duquel chaque équipe peut construire une évaluation au plus près des réalités (élèves, conditions d'enseignement, installations sportives) du terrain ! Les 8 points sur la méthodologie et le social sont évalués au travers de la motricité ! Pas de QCM ! Donc pas de motricité minorée.

Le discours est rodé, accompagnant une politique des moyens, bien éloignée des besoins du terrain pour la réussite de tous les élèves (effectifs de classe notamment).

« Tous les établissements, par leurs élèves, leurs installations sportives ne peuvent avoir les mêmes attendus. C'est l'équité ! Chaque élève a ainsi la possibilité de réussir partout !! ». Le SNEP FSU défend l'égalité devant un diplôme national.

Les IPR portent bien le renoncement d'un service public de l'EPS, ambitieux et égal pour tous les élèves. « Une girafe, un singe, un poisson rouge ne peuvent monter dans un même arbre ! » nous affirment les inspecteurs. Reste à savoir si on diminue localement la taille de l'arbre pour que chacun ait l'impression de réussir (démagogie ou solution dans l'urgence pour maquiller la baisse des moyens) ou si on met en place une politique nationale forte en faveur de la réussite des élèves en permettant à chacun de s'élever jusqu'à la branche la plus haute ! Chacun sa branche, chacun son école, notre travail consiste à s'adapter !!

Ils s'accordent à dire qu'ils ne peuvent intervenir sur les conditions de travail qui se dégradent (effectifs, IS inadaptées, temps insuffisant, HSA qui détruisent les postes, ...). Alors adaptons-nous, ils nous enverront des messages de soutien.

Des équipes départementales avec des collègues, à priori que de lycée, ont été constituées pour accompagner les IPR sur la validation des protocoles. Ces collègues ne seront pas rémunérés mais gratifiés pour leur avancement ! Qu'en sera-t-il de tous les collègues qui auront véritablement fait le travail ?

Le SNEP FSU souhaite porter un message fort à toute la profession :

Soyons fiers de nos luttes, de nos exigences pour l'école et ses élèves. Continuons à revendiquer la baisse des effectifs par classe, des installations sportives dignes de ce nom, une formation de qualité des enseignants, des recrutements sur concours à la hauteur des besoins, ...

Ces combats nous appartiennent, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes seuls capables de défendre notre discipline, notre métier et nos conditions d'exercice pour la réussite des élèves et leur réelle émancipation !

Nathalie LACUEY

Fabrice ALLAIN